

Note de conjoncture sur les finances locales

« L'investissement local, entre volontarisme, attentisme et nécessité »

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui présente ses prévisions pour les finances des collectivités locales françaises en 2018.

Alors que les collectivités ont pu reconstituer leurs marges de manœuvre financières depuis deux ans au prix d'efforts conséquents entrepris sur leur gestion, mais également en raison de recettes conjoncturelles (notamment des droits de mutation à titre onéreux), elles se retrouvent pour la première fois contraintes « normativement » dans l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement.

- **Respect de la norme et confirmation de la reconstitution des marges de manœuvre financières des collectivités**

En 2018, **les collectivités locales devraient parvenir à respecter l'objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement** inscrit dans la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, et ce principalement en raison de la décélération de leur premier poste de dépenses, les frais de personnel (66,2 milliards d'euros). Ces derniers enregistreraient une évolution limitée à hauteur de 0,8 %, contre 2,0 % l'an dernier.

Compte tenu de ce net ralentissement des dépenses de fonctionnement (+ 0,9 %, après 1,4 %) et d'une évolution encore dynamique des recettes de fonctionnement (+ 1,6 %), en lien avec des recettes fiscales bien orientées et l'arrêt de la baisse des dotations, **l'épargne brute de l'ensemble des collectivités locales (recettes moins dépenses de fonctionnement) progresserait de 4,9 % en 2018**. Elle atteindrait 43,6 milliards d'euros, confirmant ainsi la reconstitution des marges de manœuvre financière des exercices précédents.

- **Reprise confirmée de l'investissement local**

Ce résultat d'ensemble permettrait d'accompagner la reprise de l'investissement amorcée en 2017. **Les dépenses d'investissement des collectivités locales atteindraient 52,7 milliards d'euros en 2018, soit une augmentation de 6,1 %**, après + 5,0 %. Les montants d'investissement demeurent cependant bas en comparaison de ceux observés au même moment du mandat précédent. Pour l'an prochain, plusieurs éléments pourraient entraîner un certain attentisme (incertitude sur les ressources notamment), alors même que subsisteront pour les décideurs locaux la volonté de maintenir des services publics de qualité et la nécessité d'entretien du patrimoine.

- **Faible recours à l'endettement**

Les dépenses d'investissement resteraient, au global, autofinancées. Les emprunts se stabiliseraient autour de 17 milliards d'euros, tandis que les remboursements enregistreraient une progression limitée.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2018

En conséquence, l'encours de dette ne progresserait que de 0,4 %, atteignant 183,1 milliards d'euros fin 2018. Le résultat de l'exercice serait à nouveau excédentaire, les collectivités locales abonderaient ainsi leur trésorerie.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du Groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels, associations et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 687 milliards d'euros de PNB
- 10,5 millions de clients actifs
- près de 400 000 clients Entreprises, Professionnels, Collectivités et Associations
- 8,1 millions de cartes bancaires

Chiffres à fin 2017

CONTACTS PRESSE :

La Banque Postale

Victor Labrusse
01.55.44.22.42
victor.labrusse@laposte.fr

Florian Pontarollo
01.55.44.22.38
florian.pontarollo@laposte.fr